

jeudi 24 février 2011

Insatisfaites des réponses formulées par des membres du gouvernement à leurs craintes vis-à-vis d'une éventuelle privatisation de l'Office national des forêts, les communes forestières menacent de se retirer du prochain contrat État/ONF (2012-2016) et mobilisent des collectivités canadiennes et africaines en faveur de l'actuel modèle français de gestion du patrimoine forestier.

« Maintien du régime forestier et d'un opérateur unique : l'ONF » : dans une délibération du 16 février, la fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) pose ces deux revendications comme préalable à la poursuite de son engagement dans la préparation du futur contrat d'objectifs État/Office national des forêts.

Celui-ci doit fixer la stratégie de l'office public pour la période 2012-2016.

« Tous les sujets touchant aux orientations stratégiques de l'ONF sont étudiés en vue de choix qui seront faits en juillet prochain », affirme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie en réponse à une question de François Brottes, député (SRC) de l'Isère.

Cette déclaration confirmée par Bruno Lemaire, qui envisage de confier par endroits à des organismes privés des tâches jusqu'à présent réservées à l'ONF, a renforcé les inquiétudes des élus forestiers.

Fidèle à une ligne suivie depuis plusieurs années, la FNCOFOR se dit disposée à accepter une participation plus importante des communes au financement des missions de service public de l'ONF « à condition que l'office chiffre exactement les coûts réels du régime forestier, qui est le garant d'une gestion durable du patrimoine que seul un organisme public peut assurer dans de bonnes conditions », précise Jean-Claude Monnin, président de la FNCOFOR.

Modèle français — La fédération s'appuie sur les collectivités canadiennes et les nouvelles communes d'Afrique de l'Ouest qui organisent leur gestion de la forêt communale sur le modèle français, avec l'appui de la FNCOFOR et de l'ONF.

L'exemple de la mobilisation d'une grande partie de la population anglaise contre un projet de ventes des forêts publiques encourage les maires français dans leur attitude.

En effet, une pétition contre ce projet a réuni plus de 450.000 signatures, accompagnées de diverses manifestations.

par [La Gazette des communes](#)